

Fermetures exceptionnelles de la mairie année 2010

	Fermetures	Permanences
Avril	le samedi 24 avril.	-
Mai	Les vendredi 14 et samedi 15 mai.	Accueil/État-civil le 14/05 de 13h30 à 16h30 et le 15/05 de 10h à 12h
Juillet/Aout	Les samedis 31 juillet et les samedis 7, 14 août.	-
Octobre	Le samedi 30 octobre.	Accueil/État-civil
Novembre	Les vendredi 12 et samedi 13 novembre.	Accueil/État-civil
Décembre	Les vendredi 24 et 31 décembre à 16.	Permanence élections le 31/12 jusqu'à 17h30.